



Montréal, le 9 septembre 2009

POUR UN RÉGIME PUBLIC UNIVERSEL D'ASSURANCE MÉDICAMENTS AU QUÉBEC L'Union des consommateurs demande votre appui!

Le Régime général d'assurance médicaments existe depuis 12 ans. Depuis ce temps, le coût de la prime du régime public a bondi de 334%, la croissance des dépenses du RGAM est de l'ordre de 8% par an (et de 10% à 15% dans les régimes privés) et nous ne pouvons que constater l'existence de nombreuses iniquités liées au choix d'un régime hybride public-privé, iniquités qui se reflètent dans le budget des consommateurs qui consultent nos ACEF membres.

Un mémoire publié par notre organisme en juin 2009 ([disponible sur notre site Internet](#)) fait le tour de ces iniquités et démontre comment un régime public universel y mettrait fin et permettrait de mieux contrôler le coût des médicaments. Un [résumé du mémoire](#) est aussi disponible en ligne. Outre les problèmes d'équité entre les assurés du régime public et ceux des régimes privés, la hausse constante du coût des médicaments commande une action immédiate et nous croyons que l'instauration d'un RGAM public pourrait être une façon de s'y attaquer.

Nous demandons que le gouvernement abolisse le régime hybride d'assurance médicaments, pour le remplacer par un régime public universel. Pour assurer la pérennité du régime universel, nous demandons:

- que la Politique du médicament soit améliorée afin, entre autres, de prévoir des mesures de contrôle du coût des médicaments et l'abolition de certains des privilèges accordés aux pharmaceutiques;
- qu'une politique d'achat de médicaments au plus bas prix soit adoptée;
- que le gouvernement reconnaisse que la thérapie médicamenteuse fait partie intégrante du système de santé;
- qu'un encadrement serré des pratiques de promotion et de marketing de l'industrie pharmaceutique soit effectué.

La Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-SIDA) et l'Association québécoise pour la défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées (AQDR) ont appuyé la demande d'un régime public universel, à l'occasion de la diffusion du [communiqué ayant marqué la sortie du mémoire](#). Celui-ci a, depuis, largement circulé dans le milieu communautaire et syndical et a aussi été envoyé aux partis politiques.

Nous lançons aujourd'hui une nouvelle offensive pour la mise en place d'un régime public, par une campagne d'appui. Nous vous demandons donc de prendre connaissance de nos positions et de les appuyer formellement par une lettre ([nous vous soumettons un modèle de lettre d'appui](#)). Nous vous tiendrons informés des stratégies à venir pour cette démarche.

Merci de nous faire parvenir la lettre d'appui avant le 1^{er} mai 2010 par courrier électronique à: union@consommateur.qc.ca. Vous remerciant de votre collaboration et espérant votre appui!

Solidairement,

France Latreille
Directrice

La force d'un réseau

Nos membres réguliers

ACEF ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
ACEF AMIANTE – BEAUCE – ETCHÉMINES
ACEF DE L'EST DE MONTRÉAL

ACEF DE L'ÎLE-JÉSUS
ACEF DE LANAUDIÈRE
ACEF DU NORD DE MONTRÉAL
ACEF ESTRIE

ACEF GRAND-PORTAGE
ACEF MONTRÉGIE-EST
ACEF RIVE-SUD DE QUÉBEC
ACQC

6226, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) Canada H2S 2M2
T : 514 521 6820 | Sans frais : 1 888 521 6820 | F : 514 521 0736
union@consommateur.qc.ca | www.consommateur.qc.ca/union